

La difficile observation des jeunes

23/11/2018

■ Par Thibaut de Saint Pol,
Directeur de l'INJEP

- Un service à compétence nationale créé en 2016 au sein de Ministère en charge de la jeunesse.
- Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.
- Une équipe pluridisciplinaire (statisticiens, économistes, sociologues, chargés d'expérimentation et d'évaluation,...).
- Comprend le SSM « Jeunesse et sports » et porte le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse.
- Production de nombreuses enquêtes et études disponibles sur le site injep.fr

- Jeunes adultes au centre des préoccupations politiques et sociales.
- Fort besoin de connaissances, aussi bien statistiques que qualitatives.
- Aussi bien au niveau national qu'à des niveaux territoriaux fins.
- Un constat : relatif manque d'informations sur de nombreux aspects pourtant au cœur des politiques publiques.
- Difficultés à saisir les jeunes adultes, en particulier dans la statistique publique.

UNE POPULATION DIFFICILE À ENQUÊTER

- Une catégorie fluctuante et une définition complexe.
- Une population mouvante : des changements nombreux et fréquents de logement, d'activité, et de situation familiale ou conjugale des jeunes.
- Une population très hétérogène : des difficultés à comparer la situation des étudiants à celle des jeunes actifs dans les données publiques (ex : jeunes étudiants autonomes et la mesure de la pauvreté).
- Une population difficile à localiser et enquêter en pratique (partiellement chez ses parents, différence semaine/weekend, mobilité à l'étranger,...).

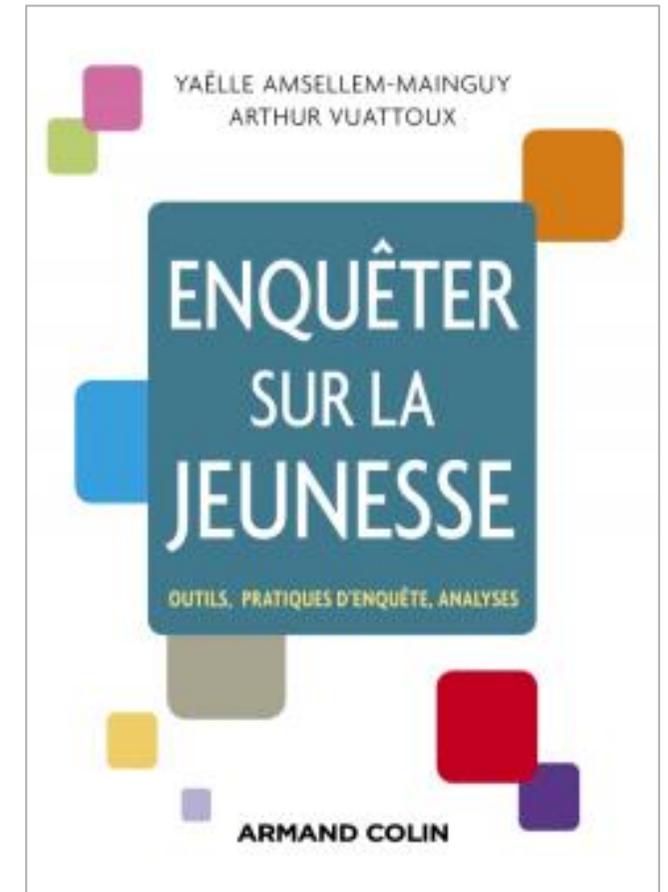
- **Du fait de la grande hétérogénéité des situations, difficultés à produire des statistiques homogènes.**

- **Par exemple sur les ressources des jeunes adultes :**
 - De la situation de dépendance totale ou partielle à l'égard des parents des jeunes.

 - De la nature très diverse des ces ressources pour les jeunes adultes:
 - revenus du travail occasionnels souvent faibles et non déclarés (pour les étudiants);
 - transferts financiers intergénérationnels;
 - aides en nature (achat de produits de consommation courante, paiement de factures, etc.).

- Peu de sources exploitables, à un niveau territorial fin .
- Recensement général de la population, mais peu de variables.
- Enquêtes statistiques nationales, mais rarement déclinables à un niveau plus fin que la région.
- Données administratives, mais pas toujours fiables ou complètes pour la population des jeunes.
- Cas spécifique des jeunes d'Outre mer.

- Accéder au terrain et où enquêter les jeunes.
- Relation enquêteur- enquêté : trouver la bonne distance.
- Rapports de pouvoirs et situations de violences au cours d'une enquête.
- Faut-il être jeune pour enquêter les jeunes : l'illusion de la proximité générationnelle.



- Avoir des données transversales en termes de thématiques (travail, santé, engagement,...).
- Besoin de données longitudinales pour suivre des trajectoires.
- Besoin de données territoriales, avec un travail spécifique sur la qualité des informations sur les jeunes dans les bases administratives.
- Manque de connaissances sur certains aspects, sous-populations (jeunes sortis de l'ASE, handicapés,...) ou tranches d'âges (4-14 ans).